

Vol. 32 No 6 | juin - juillet 2023



L'Ajout Municipal



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

2873, rue Laflèche, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0
Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | municipalite@saintpaulin.ca
www.saint-paulin.ca 



CONSEIL MUNICIPAL
PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

5 juillet 2023
16 août 2023
6 septembre 2023

Sommaire

Mise à jour.....	2
Décès M. Jules Bellemare.....	3
Camp de jour, inondations printanières.....	4
Séances du conseil.....	5
Vandalisme, rappel sur les permis et les feux à ciel ouvert.....	17
Maison de jeunes.....	18
Parc des jeux d'eau, festival country western de Saint-Paulin.....	19
Club Joie de vivre.....	20
Énercycle.	22
Calendrier des collectes.....	23

EXPRESS VERT

**Réservation obligatoire
Du 1er juin au 18 août**

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinonge

819.840.0603
ctcmaskinonge.org

La bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Mardi : de 17h à 20h

Samedi : de 9h à 12h

L'Ajout Municipal

Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin
Août—Octobre—Décembre— Février— Avril—Juin

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 23 juin 2023

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.



1934
à
2023

Monsieur Jules Bellemare

C'est avec le plus grand regret que nous avons appris le décès de monsieur Jules Bellemare, 12 avril 2023.

Monsieur Bellemare est entré au service de la municipalité de la Paroisse de Saint-Paulin, le 1^{er} mai 1954 à l'âge de 20 ans comme secrétaire trésorier. Le conseil municipal est alors composé du maire Armand Dupuis et des conseillers Adélard St-Louis, Joseph Grenier, Raoul Bellemare, Émile Corriveau, Thomas Leblanc et William Duhaime.

Il devient secrétaire trésorier adjoint de la municipalité regroupée en 1988, lors de la fusion. Il prendra sa retraite en janvier 2000.

Jules était un employé dévoué, patient, honnête et intègre.

Merci monsieur Jules Bellemare!

Nos plus sincères condoléances à la famille.

Claude Frappier, maire et le conseil municipal



Camp de jour 2023

NOUVELLE ÉQUIPE AVEC FORMULE DYNAMIQUE ET VIVANTE !!

DU 26 JUIN AU 18 AOÛT 2023- DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 16H

***SERVICE DE GARDE EN OPTION - DE 7H 30 À 9H ET DE 16H À 17H30**

Il reste quelques places disponibles.

**Sécurité publique
Québec**



INONDATIONS PRINTANIÈRES

**Demande d'admissibilité à l'aide financière
et à l'indemnisation.**

INFORMATION AUX CITOYENNES ET CITOYENS QUI DÉSIRENT SE PRÉVALOIR DE L'AIDE FINANCIÈRE

Procédure d'ouverture des demandes d'aide financière

• En ligne :

o Les propriétaires et les locataires d'une résidence principale sont invités à ouvrir [en ligne](#) leur demande d'aide financière afin de favoriser un traitement rapide de leur réclamation.

• Par téléphone :

o 418 643-2433 (Québec),

o 1 888 643-2433 (ailleurs au Québec).

Certaines personnes sinistrées pourraient avoir une assurance habitation, nous vous invitons à contacter votre assureur.



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2023 À 20H

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. La séance a été ouverte à 20 h par monsieur le maire Claude Frappier, en présence des conseillères et conseillers Jacques Frappier, Nicholas Lalonde, Annie Bellemare et Mario Lessard. Le public se compose de six (6) personnes.
2. Monsieur le maire demande une minute de silence en respect pour le décès de la sergente Maureen Breau dans l'exercice de ses fonctions.
3. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
4. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 22 mars 2023.
5. Dépôt de la correspondance reçue.
6. Présentation des comptes.
7. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement des comptes soit ratifié ou effectué.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 298 : règlement relatif aux modalités de publication des avis publics de la municipalité de Saint-Paulin.
9. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services Aurora pour la paie présentée par PG Solutions, Québec. Le montant pour la formation est de 3750.00\$, taxes en plus.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de matériel informatique pour répondre aux besoins de l'administration municipale. Le budget alloué est d'environ 2 000.00\$.

11. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter le rapport de la rémunération et de l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil pour l'exercice 2022, tel que déposé par le greffier-trésorier. Le rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi dans le prochain numéro de L'AJOUT municipal.
12. M. Nicholas Lalonde présente un avis de motion et dépose le projet numéro 299 pour fixer le traitement accordé aux membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Paulin.
13. En résumé :
- La rémunération du maire passerait de 10 295.17\$ \$ à 13 254.95\$ plus une allocation de dépenses de 6 627.48\$.
 - La rémunération des conseillers passerait de 3 431.72\$ à 4 418.32\$ plus une allocation de dépenses de 2 209.16\$.
 - Le tout, rétroactivement, au 1^{er} janvier 2023.
14. Il a été résolu à l'unanimité de féliciter FERME FRAN-CLAUD inc. pour le prix reçu dans la catégorie FERME FAMILIALE lors de la Soirée des Sommets de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé. Félicitations à la Ferme Fran-Claud inc. Félicitations à Carmen Savard et François Lessard et leurs fils, Maxime Lessard et Jean-Philippe Lessard. Votre ferme familiale est une grande fierté pour Saint-Paulin.
15. Il a été résolu à l'unanimité de féliciter Mme Sonia Chevalier pour avoir remporté le titre de PERSONNALITÉ FÉMININE lors la Soirée des Sommets de la Chambre de commerce et l'industrie de la MRC Maskinongé.

FÉLICITATIONS MADAME SONIA CHEVALIER!

AUTRES « ADMINISTRATION GÉNÉRALE »

16. Aucune autre information n'a été donnée concernant ce secteur.

AUTRES « SÉCURITÉ PUBLIQUE »

17. Une copie de *Infolettre Sécurité incendie* du ministère de la Sécurité publique portant sur les Schéma de couverture de risques, a été remise à chacun des membres du conseil.

TRANSPORT

18. Dépôt d'un courriel provenant du vice-président, secteur Est, Club Quad Mauricie, demandant à la municipalité d'autoriser les motocyclettes de type hors-route pour qu'elles puissent circuler sur le même réseau routier que les quadistes.

AUTRES « TRANSPORT »

19. Aucune autre information n'a été donnée concernant ce secteur.

HYGIÈNE DU MILIEU

20. Dépôt de la correspondance de monsieur Guy Lapointe, directeur régional adjoint à la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie et du Centre-du-Québec, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements des climatiques, de la Faune et des Parcs concernant le Projet d'attestation d'assainissement – Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Paulin. La municipalité doit transmettre par écrit ses observations d'ici le 23 mai 2023.
21. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler l'expérience « Défi pissenlits » pour le mois de mai 2023, cependant étant donné, le personnel municipal restreint aux travaux publics, la municipalité évitera de tondre le gazon, durant tout le mois de mai, sur des superficies choisies, sur des terrains qui lui appartiennent au lieu l'ensemble de ses terrains comme il a été fait en 2022. Les membres du conseil invitent les citoyens à participer à ce défi, en évitant de tondre le gazon durant le mois de mai, sur des parcelles de leur terrain respectif.

AUTRES « HYGIÈNE DU MILIEU »

22. Aucune autre information n'a été donnée.

AUTRES « SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES CITOYENS »

23. Le dépôt de la correspondance reçue de madame Annie Lessard, coordonnatrice du Centre des Femmes L'Héritage, demandant une contribution financière pour le 40 anniversaire de l'organisme.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

24. Aucune demande n'a été reçue relativement aux seconds projets d'urbanisme suivants :

Le second projet de règlement no. 294 constituant la modification du règlement de zonage révisé no 252 ainsi que le second projet de règlement no 295 constituant la 2ème modification du règlement de lotissement révisé no 253.

AUTRES « AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE »

25. Aucune autre information n'a été donnée.

CULTURE ET LOISIRS

26. Il a été résolu à l'unanimité de nommer monsieur Marc-André Lessard pour superviser la réalisation des travaux d'aménagement du sentier et d'une aire de repos au parc du Petit Galet. Il sera rémunéré 23.00\$.

AUTRES « CULTURE ET LOISIRS »

27. Dépôt du courriel de madame Martine Perrin, agente de liaison et de développement, Réseau Biblio CQLM, en date du 3 avril 2023, concernant l'autobiographie de Ginette Reno.

PAROLE AU PUBLIC

28. Il n'y a eu aucune intervention, mais monsieur le maire a signalé que le devis concernant la vente du camion rouge était sur le site Internet de la municipalité.

LA LEVÉE DE LA SÉANCE

29. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2023 À 20 HEURES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. M. le maire Claude Frappier ouvre la séance à 20 heures en présence de messieurs les conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Patrice Leblanc, Nicholas Lalonde, Mario Lessard et madame la conseillère Annie Bellemare. Le greffier-trésorier, monsieur Ghislain Lemay, est présent. Vingt-cinq (25) personnes composent le public.

2. Monsieur le maire félicite et souhaite la bienvenue aux deux (2) nouveaux conseillers, soient, monsieur Martin Dupuis et monsieur Patrice Leblanc. Monsieur Martin Dupuis, s'adresse aux personnes, dans le public, en signalant qu'il s'est présenté comme conseiller pour servir les contribuables et pour travailler avec les autres membres du conseil.

Monsieur Patrice Leblanc, s'adresse également aux personnes, dans le public, en signalant qu'il s'est présenté lui aussi pour servir les contribuables et travailler avec les autres membres du conseil.

3. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
4. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2023.
5. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement des comptes soit ratifié ou effectué.
6. Le résultat de l'élection partielle du 14 mai 2023, est le suivant :
Monsieur Martin Dupuis a été élu par acclamation, conseiller au siège no 1. Il a été assermenté le 14 avril 2023.
Monsieur Patrice Leblanc a été élu par acclamation, conseiller au siège no 3. Il a été assermenté le 17 avril 2023.
7. Les nouveaux conseillers ont remis leur déclaration des intérêts pécuniaires et ont transmis la liste des personnes qui leur ont fait des dons de plus de 50\$ et leur rapport de dépenses, tel que le prévoit la *Loi sur les élections et les Référendums dans les municipalités*. M. Dupuis et M. Leblanc n'ont reçu aucun don et n'ont fait aucune dépense.

Les nouveaux conseillers auront à suivre une formation obligatoire en matière municipale. Celle-ci aura lieu le 30 mai 2023 et est offerte par l'Union des municipalités du Québec au coût de 178.21\$ plus taxes par participant.

8. Il a été résolu à l'unanimité que m. Martin Dupuis soit nommé répondant du secteur « Aménagement, urbanisme et zonage ».
9. Il a été résolu à l'unanimité de nommer m. Martin Dupuis à titre de membre du conseil au Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Paulin, en remplacement de madame Christiane Leblond.
10. Il a été résolu à l'unanimité que m. Martin Dupuis soit nommé répondant du secteur « Sécurité publique ».
11. Il a été résolu à l'unanimité de déléguer m. le maire Claude Frappier au conseil d'administration de la Régie des services d'incendie regroupés de la MRC de Maskinongé et de nommer m. Martin Dupuis comme substitut, en remplacement de m. le maire Claude Frappier.

12. Il a été résolu à l'unanimité que le mandat du maire suppléant continue d'être de trois (3) mois et qu'il continue d'être nommé par rotation selon la numérotation des sièges.
13. Suite aux demandes d'achats des lots 5 334 130 et 5 335 005 du cadastre du Québec, il a été résolu à l'unanimité de répondre positivement aux demandes mais aucune offre d'achat ne devra être inférieure à 18 824\$.
14. Il a été résolu à l'unanimité de vendre après le 12 mai 2023, à *Groupe de recherche et d'expérimentation sur la qualité de la vie et de l'environnement Hunterstown inc.*, l'immeuble sans bâtisse le lot 5 569 008 au coût de 476.03\$ plus taxes.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la lettre d'entente # 7 relative aux modifications salariales pour le poste d'apprenti-journalier.
16. Il a été résolu à l'unanimité d'engager messieurs Serge Renaud, Gérard Mallette et Cédric Blais au poste de journalier.
17. Il a été résolu à majorité d'adopter le règlement no 299 : règlement pour fixer le traitement accordé aux membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Paulin.
Messieurs les conseillers Martin Dupuis et Patrice Leblanc, s'étant montrés en désaccord avec le budget adopté par le conseil municipal pour l'exercice 2023, ne sont pas d'accord avec cette augmentation et ils remettront en don à la municipalité le montant de l'augmentation qu'ils recevront par ce règlement, pour l'année en cours, après ils verront.
18. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement de la rémunération annuelle de base et l'allocation des dépenses des élus, soit effectué aux 2 mois, soit février, avril, juin, août, octobre et décembre.

AUTRES « ADMINISTRATION GÉNÉRALE »

19. Aucune autre information n'a été donnée concernant ce secteur.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

20. La Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé a fait parvenir un projet d'entente et de résolution, dans le but de modifier le siège social de la Régie, soit du territoire de la Municipalité de Saint-Paulin au territoire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Sujet remis à une prochaine séance.

AUTRES « SÉCURITÉ PUBLIQUE »

21. La sergente Julie Grimard, responsable du poste de la Sûreté du Québec, MRC de Maskinongé, a informé, monsieur le maire, de la nomination du sergent Stéphane Allaire, à titre de parrain de notre municipalité en remplacement de la sergente Maureen Breau.

TRANSPORT

22. Il a été résolu à l'unanimité de demander une aide financière au montant de 100 000.\$ au ministère des Transports pour la construction ou amélioration de la route du Petit-Fief et le reprofilage de fossés, rue Brodeur.
23. Après le rapport d'ouverture des soumissions, il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre reçue de *Ferme du Canton SENC inc.*, Saint-Paulin pour la vente du camion Ford F250 année 2009 au montant de 5 250.00\$
24. Il a été résolu à l'unanimité de demander à Géniciété inc. de fournir une offre de service pour la prise des relevés en vue d'améliorer adéquatement le drainage de la rue Guimond et de ce secteur.
25. TRANSPORT POINTS 3.3, 3.4, 3.5, 3.7, 3.8, ET 3.9

Point 3.3 : Dossier remplacement de 3 ponceaux et réfection de voirie, chemin du Grand-Rang (Projet P22-1250-00)

- Réclamation hausse de carburant

Présentement, il y a des discussions avec l'entrepreneur, ce sujet reviendra lors d'une prochaine séance.

Point 3.4 : Balayage des rues

Le balayage devrait se faire, la semaine prochaine.

Point 3.5 : Chemin des Allumettes

- Glissement d'une section du chemin

Concernant ce dossier, nous sommes en attente d'une réponse du ministère de la Sécurité civile, afin de savoir, si la municipalité pourrait être admissible à une aide financière pour effectuer les réparations.

Point 3.7 : Chemin des Trembles

Considérant que pour effectuer les travaux de stabilisation de pente, sur le chemin des Trembles, il sera nécessaire de faire une déclaration de conformité, des études environnementales, ...donc les délais pour débiter les travaux peuvent être longs, la demande d'aide financière, prévue par la résolution no 2023-03-67, n'a pas été faite, mais remplacée par la résolution no 2023-05-114.

Point 3.8 : Chemin Bout-du-Monde

Les travaux de réfection du chemin du Bout-du-Monde sont repris, depuis le 1^{er} mai 2023.

Point 3.9 : Le Circuit électrique

- Dispense temporaire pour facturer la recharge au kilowattheure aux bornes de niveau 2.
Le conseil est informé de la possibilité d'opter pour un nouveau tarif permettant de facturer les kilowattheures (kWh) à un prix indexé annuellement en fonction de l'inflation. Le conseil maintient le prix basé le temps de branchement plutôt que sur la quantité d'énergie fournie. (Référence résolution 351-11-2022, le prix est 2.00\$/l'heure).

AUTRES « TRANSPORT »

26. Aucune autre information n'a été donnée.

HYGIÈNE DU MILIEU

27. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service pour le contrôle de végétation, sur le site des étangs, de *Les Gazons Tessier, Pont-Rouge* au montant de 2 100\$ plus taxes.
28. Il a été résolu à l'unanimité d'informer madame Murielle Chapdelaine que ce conseil accuse réception de sa demande de raccorder sa résidence au réseau d'égout sanitaire et que des vérifications seront faites sur ce sujet.

AUTRES « HYGIÈNE DU MILIEU »

29. Concernant ce secteur, les suivis suivants ont été faits ou les informations suivantes ont été données :

Point 4.2 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Projet d'attestation d'assainissement – Ouvrage d'assainissement des eaux usées.
Dans un premier temps, des vérifications seront faites à l'interne, pour s'assurer de l'exactitude des données fournies, et par la suite, nous serons en mesure, de requérir aux ressources nécessaires pour répondre aux exigences demandées.

Point 4.4 Courriel de Justin Lamarre, aménagiste – Chargé de projets, daté du 24 avril 2023, ayant comme objet : *Partenaires pour la mise en œuvre du Plan d'adaptation aux changements climatiques de la MRC de Maskinongé.*

Dans ce courriel, M. Lamare rappelle que le gouvernement du Québec a sanctionné le projet de loi 67, rendant obligatoire l'identification des îlots de chaleur et de fraîcheur dans les plans d'urbanisme municipaux, d'ici le 25 mars 2024.

Énergycycle : Endettement total net de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie – Exercice financier 2022.

Au 31 décembre 2022, l'endettement total de la Régie était de 38 416 231\$, et la part de la municipalité de Saint-Paulin s'élevait à 209 687\$.

MRC de Maskinongé : Dépôt du règlement 292-23 – Concernant la collecte et le transport des matières organiques destinées au recyclage.

Dépôt du projet de règlement 293-23 MRC – Règlement régional visant à assurer la saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée et de la copie de résolution adoptant ledit projet (Résolution 80/04/2023).

Stratégie d'eau potable : Des compteurs d'eau devront être installés à différents bâtiments non résidentiels au plus tard, en septembre 2023.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

30. Il a été résolu à l'unanimité d'approuver le rapport financier de l'Office municipal d'habitation Anna-Milot pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

AUTRES « SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES CITOYENS »

31. Le conseiller répondant du secteur signale que présentement tous les logements de l'Office sont loués et qu'il y a une liste d'attente.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

32. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 294 constituant la deuxième modification du règlement de zonage révisé no. 252.

33. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 295 constituant la deuxième modification du règlement de lotissement révisé no. 253.

34. La MRC de Maskinongé a approuvé notre règlement 296 : Règlement relatif à la démolition de bâtiments.

AUTRES « AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE »

35. Concernant ce secteur, il a eu les informations suivantes qui ont été données :

MRC de Maskinongé : Tableau des quotes-parts de la 2003/2023 payées par les municipalités participantes à la Régie du Parc industriel régional.

Notre municipalité a versé durant cette période 23 766\$ sur un montant total de 1 054 990\$.

CULTURE ET LOISIRS

36. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de *Multi-Énergie Best inc., Trois-Rivières* pour remplacer le SCR du serpentin du chauffage de l'unité desservant la grande salle au Centre multi-service Réal-U.-Guimond et remplacer les 2 relais de chauffage par des relais Triac. Le prix est 1 772.92\$ plus taxes.
38. Concernant les améliorations apportées au système de chauffage et de climatisation au Centre Réal-U.-Guimond, la municipalité recevra une aide financière de 38 978.81\$.
39. Dans le cadre de la réalisation du projet du Petit Galet, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de Solflomax pour un montant total de 1 450\$ livraison et taxes en plus.
40. Dans le cadre de la réalisation du projet du Petit Galet, il a été résolu à l'unanimité de confier la fabrication des 33 arches à monsieur Réjean Champlain au prix unitaire de 180\$.
41. Il a été résolu à l'unanimité de prendre, comme demandé et prévu dans l'entente, une publicité de 100\$ pour le Festival Country-Western de Saint-Paulin inc. qui se tiendra du 5 au 9 juillet 2023.
42. Il a été résolu à l'unanimité que la municipalité présente une demande d'aide financière au *Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé* pour la création d'un livre géant.
43. Le directeur général donne un compte-rendu concernant une demande de réaménagement des terrains de pétanque, en présence des membres du conseil d'administration du club FADOQ St-Paulin pour discuter de leurs attentes. Le projet devrait se réaliser et des demandes d'aide financière seront adressées à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie et à notre député provincial, m. Simon Allaire.

AUTRES « CULTURE ET LOISIRS »

44. Aucune autre information n'a été donnée.

PAROLE AU PUBLIC

45. M. Michel Péloquin : Intervention concernant la collecte des bacs bruns et la baisse de nombre de collectes des déchets.
- Intervention concernant une construction résidentielle qui ne serait pas encore évaluée, après l'avoir constatée au rôle d'évaluation de la municipalité.
- M. Christian Lessard : Intervention concernant les récents dégâts d'eau à sa propriété, en mentionnant le nombre de nouveaux raccordements et les problèmes de raccordement d'eau pluviale, au réseau d'égout domestique.
- Il demande quand le problème des raccordements d'eau pluviale sera réglé?

M. Sylvain Després : Intervention similaire à celle de Monsieur Lessard.

Mme Line Brodeur : Intervention concernant la location de résidences à court terme, et la réglementation entourant ce type de location sera en vigueur et applicable.

M. Charles Ouellette : Il demande ce qui arrive avec la maison incendiée au 2840 rue Rabouin.

LEVÉE DE LA SÉANCE

46. Il a été résolu à l'unanimité de lever la séance.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MAI 2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. La séance a été ouverte à 19 h par monsieur le maire Claude Frappier, en présence de la conseillère et des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Patrice Leblanc, Nicholas Lalonde, Annie Bellemare, Mario Lessard. Le public se compose de neuf (9) personnes.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

2. Chacun renonce à l'avis de convocation et accepte de traiter d'autres sujets que ceux prévus audit avis, le tout conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec.
3. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec la possibilité d'ajouter des points.

CULTURE ET LOISIRS

4. Dans le dossier du Parc du Petit Galet, il a été résolu à l'unanimité d'annuler le contrat octroyé à Béton provincial puisqu'il n'est pas en mesure de remplir son contrat pour la fourniture de base pour les lampadaires.

1. Dans le dossier du Parc du Petit Galet et compte-tenu de l'urgence, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à octroyer à un fournisseur qui sera en mesure de fournir rapidement le matériel nécessaire pour recevoir les lampadaires qui seront installés.

TRANSPORT

2. Concernant le pavage correctif à faire en avant de la résidence numéro civique 2650, et suite aux travaux de réfection du chemin du Bout-du-Monde, il a été résolu à l'unanimité d'informer notre ingénieur M.Thibodeau que le conseil municipal s'en tient à effectuer seulement les travaux prévus au contrat.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser la signature d'une entente modifiant l'entente avec la Régie intermunicipale (incendie) relativement au siège social de la Régie qui transfère le siège social de Saint-Paulin à Saint-Étienne des Grès. Il est entendu qu'il n'aura aucuns frais la Régie intermunicipale (incendie) de la municipalité qui accueille, le siège social sur son territoire.

HYGIÈNE DU MILIEU

4. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels de Génicité concernant l'étude de drainage secteur Guimond au coût de 5300.00\$, plus taxes.

PAROLE AU PUBLIC

5. Il n'y a eu aucune intervention.

LA LEVÉE DE LA SÉANCE

6. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

VANDALISME!!!

OÙ SONT LES PARENTS DES JEUNES QUI FONT DU
VANDALISME? (FEU, GRAFFITIS, BRIS, ETC.)

ÊTES-VOUS PRÊTS À PAYER LES FACTURES DE RÉPARATION?

ÇA COÛTE CHER À LA MUNICIPALITÉ ET AUX
CONTRIBUABLES ...

TRAVAILLONS ENSEMBLE.

AIDEZ-NOUS À RÉGLER CE PROBLÈME!



Rappel

Pour toute construction ou amélioration sur votre terrain,
prévoir un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours pour obtenir le
permis nécessaire.



IL EST STRICTEMENT
INTERDIT DE FAIRE DES
FEUX À CIEL OUVERT

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du Conseil d'administration, les jeunes et toute l'équipe de travail de la Maison de Jeunes au Bout du Monde vous convoquent

À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET AUX PORTES OUVERTES
OFFICIELLES DE LA MAISON DE JEUNES

DATE: le 15 juin 2023 à 18h30

LIEU: À la MDJ de St-Alexis-des-Monts, 84 rue Francis

Lors de cette rencontre, il sera question :

- Du rapport d'activités 2022-2023
- Des états financiers 2022-2023
- L'élection des administrateurs jeunes et adultes
- La découverte de la nouvelle maison de jeunes

Pour plus d'informations:

Jeannie Palombo, directrice par intérim

mdjauboutdumonde@gmail.com

819 268-2709



Maison de Jeunes
Au Bout du Monde

Au plaisir de
vous y voir!



Le Parc des jeux d'eau est ouvert dès maintenant.



DES AMOUREUX DU COUNTRY

5 AU 9 JUILLET 2023

**Centre Multi-Service Réal U. Guimond
3051, rue Bergeron, Saint-Paulin, Qc. J0K 3G0**



CLUB JOIE DE VIVRE de Saint-Paulin

L'invitation vous est lancée de devenir membre du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25\$ par année ou 45\$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Une carte en règle vous donne droit à un **souper gratuit** le mois de votre anniversaire et à des réductions sur le coût des repas mensuels et des activités organisées par le Club.

Les membres d'autres clubs peuvent se procurer une **carte Accès-Plus**, délivrée par le *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*, au coût de 15\$ et donnant droit aux mêmes avantages que la carte régulière. Pour toute question et/ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez joindre un des membres du conseil d'administration ou contacter **Madame Lise Duhaime** au 819 268-5363 ou **Madame Marie-Claire Picotte** au 819 268-2165.

Prendre note des dates importantes suivantes :

13 juin – Souper des anniversaires "Fête des pères"
15 juin – Mini salon du livre pour les élèves de l'école des Vallons
juillet – Voyage annuel (date à confirmer)
28 août – Tournoi de pétanque
30 septembre – Fête du 50e anniversaire du club

CAPSULE HISTORIQUE

Pour poursuivre notre capsule historique, voici les noms des membres du Conseil d'Administration du Club pour l'année 1980:

- Présidente : **Mademoiselle Laurette Gagnon**
- Vice-Président : **Madame Marie-Rose Bastien**
- Secrétaire : **Madame Monique Lavallée**
- Trésorier : **Madame Alexandre Dupuis**
- Administratrice : **Madame Marie-Ange Bergeron**
- Administratrice: **Madame Thérèse Saint-Onge**
- Administratrice : **Madame Jeanne D'Arc Damphousse**

Nouvel outil pour combattre la fraude : **Fraude-alerte.ca**.

Nous sommes de plus en plus tournés vers des achats sur sites internet. Là où peuvent sévir les fraudeurs. Des achats électroniques non honorés, le matériel non livré ou non adéquat...et pas le moindre lien pour porter plainte. Heureusement il existe, depuis peu, un site pour nous venir en aide. Si vous croyez que le site sur lequel vous vous apprêtez à faire un achat ne semble pas trop "catholique", juste à faire une petite vérification en entrant le nom de ce site dans **Fraude-alerte.ca**. Si le nom y est répertorié, cherchez immédiatement un autre site pour vos achats. Vous étiez à un CLIC de perdre votre argent...

Notre Club compte actuellement 271 membres, soit 215 membres individuels et 56 membres Accès-Plus.

Devant le grand succès remporté en 2022, votre CA a choisi de répéter encore cette année le projet intitulé **"Mon choix, mon livre"**. Le projet consiste à solliciter des commanditaires pour amasser de l'argent pour permettre aux élèves de l'école primaire Des Vallons de se procurer des livres de leur choix. En collaboration avec la direction de l'école et la librairie Poirier, nous sommes à mettre sur pied un mini salon du livre qui se tiendra le 15 juin.

BONNE FÊTE A TOI MEMBRE FADOQ

FÊTES EN JUILLET

01 Yvonne Poudrier
01 Normand Levasseur
07 Thérèse Paquin
07 Jacqueline Charrette
07 Marthe Landry
10 Carmen Descôteaux
13 Yolande Vallière
13 Claudette Bournival
14 Hélène Plante
15 Christian Allard
15 Thérèse Descôteaux
16 Normand Lesage

18 Daniel Langlois
21 Solange Samson
22 Marcelle Saucier
23 Claudette Renière
25 Yvette Leblanc
25 Lise Frappier
27 Doris Dupuis
28 René-Paul Lessard
28 René Bournival
30 Diane Allard-Dupuis
30 André Savard
31 Françoise Renière

FÊTES EN AOÛT

05 Denise Saint-Pierre
08 Jean-Luc Denis
09 Denise Denis
11 Lisette Leblanc-Landry
12 Hélène Déziel
13 Sylvie Dupuis
14 Liette Lemyre
19 Diane Turcotte-Rivard

22 Francine Levasseur
23 Maryse Lessard
23 Mario Dion
25 Maurice Lafrenière
29 Rénald Coulombe
30 Marc-Henri Plante
31 Suzanne Bellemare

NOUVEAUX MEMBRES

Mme Josée Coulombe
Mme Suzie Frappier
Mme Lyse Gagnon
Mme Victoire Gaudreault
Mme Thérèse D. Guimond
Mme Lucette Lambert
Mme Carmen Savard
Mme Carole Paquet
Mme Pauline Pelletier
M. Gaston Graveline
M. Alain Grenier
M. François Lessard
M. Clovis Plante

Camil Pelletier, Secrétaire

Club FADOQ Joie de Vivre

Lors de l'assemblée Générale Annuelle du 17 mai,

Le conseil d'administration en place a été réélu :

1. Lise Duhaime, présidente
2. Marie-Claire Picotte, vice-présidente
3. Lise Bertrand, trésorière
4. Camil Pelletier, secrétaire
5. Jules picotte, administrateur
6. Marcel Frappier, administrateur
7. Michel Duhaime, administrateur

Dès le 5 juin

ENERGYCLE

dans la MRC de Maskinongé

Ça y est. Compostez!

C'est le temps de mettre la main à la pâte!

ENERGYCLE

Matières acceptées
dans le bac brun

ENERGYCLE

Matière acceptée
dans le bac brun

ENERGYCLE

Matières refusées
dans le bac brun

ENERGYCLE

Matière refusée
dans le bac brun

Calendrier des Collectes

Juillet

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven	Sam.
						1  ÉCOCENTRE
2	3	4	5	6	7 	8
9	10	11 	12	13	14  	15  ÉCOCENTRE
16	17	18	19	20	21 	22
23	24	25 	26	27	28  	29  ÉCOCENTRE
30	31					

Août

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven	Sam.
		1	2	3	4 	5
6	7	8 	9	10	11  	12  ÉCOCENTRE
13	14	15	16	17	18 	19
20	21	22 	23	24	25  	26  ÉCOCENTRE
27	28	29	30	31		

La ristourne, c'est votre part du gâteau



Cette année, 2 234 090 \$ en ristournes
sont partagés avec nos membres et
la communauté.

Détails et conditions à desjardins.com/ristourne

 **Desjardins**
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie